



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

Bagnolet, le 14 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Action Conf' :

Nos brebis aux Tuileries pour les protéger des loups

Une cinquantaine de paysans venus de toute la France, et 100 brebis, viennent de s'installer dans le jardin des Tuileries. Face à l'augmentation du nombre d'attaques de loups sur un nombre de départements de plus en plus important, ils conduisent symboliquement leurs animaux dans l'espace urbain, où ils ne risquent pas d'être victimes de la prédation.

Les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture ont beau multiplier les annonces, dans les faits rien ne se passe pour défendre le pastoralisme. Les éleveurs et leurs animaux resteront Jusqu'à obtenir :

- Le paiement des aides à la mise en place de moyens de protection.
- La création de brigades d'intervention réparties sur le territoire. Comme celle obtenue par la Conf' en PACA, elles doivent permettre de cibler les prélèvements sur les loups en situation de prédation.
- L'annulation du projet d'obligation de mise en place de moyens de protection pour accéder aux indemnisations.
- L'augmentation du plafond de prélèvements autorisés afin de pouvoir effectivement agir sur la croissance de la population de loups (aujourd'hui les prélèvements correspondent à 10% de la population alors qu'elle augmente de 20% par an).
- Au niveau européen, le lancement d'un travail sur la sortie du loup des espèces protégées par la Convention de Berne.

La Confédération paysanne refuse que le pastoralisme et l'élevage paysan soient sacrifiés par une prétendue défense du sauvage qui ne fait que mettre en danger les espaces naturels en les laissant à une agriculture industrialisée ou à l'exploitation touristique. Nous ne réclamons pas l'extermination des loups, nous revendiquons le maintien et le développement d'un élevage paysan, qui fait vivre les territoires, crée de l'emploi, entretient les paysages et produit une alimentation de qualité.

Contacts :

Annie Sic, Secrétaire nationale en charge du dossier loups : 06 86 23 25 21

Laurent Pinatel, Porte-parole : 06 80 58 97 22

Elina Bouchet, Chargée de communication : 06 95 29 80 78